

Préparer un projet de mobilité internationale dans les arts visuels

Session de 5 jours, soit 35 h :

- du 3 au 7 juillet 2023
- dates à définir à l'automne
de 9h30 à 17h30

La mobilité internationale des artistes des arts visuels contribue largement à l'expansion de leur carrière, de leur réseau et au développement de leur création artistique. Pour autant, il n'est pas toujours évident de mener à bien un projet de recherche, d'exposition ou de résidence artistique à l'étranger du fait de contraintes économiques, de difficultés à anticiper et structurer son projet ou du manque d'aisance en langue étrangère. Cette formation, qui se déroule essentiellement en anglais, vise à doter les artistes de repères, d'outils et de ressources pour mieux préparer sa mobilité tout en renforçant la maîtrise orale et écrite d'un anglais spécifique à l'activité artistique.

Publics, prérequis et enjeux

Cette formation s'adresse à 8 artistes - auteur.rices des arts visuels souhaitant développer un projet de mobilité artistique à l'international (*recherche, exposition, résidence, etc.*) et s'y préparer en amont afin de pouvoir le mener à bien et en tirer pleinement les fruits.

Pré requis

Un niveau de base d'anglais B1 (*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*). Un court entretien oral en anglais sera réalisé avant la formation.

Justifier d'un parcours professionnel substantiel et être engagé.e dans la vie professionnelle.

Avoir déjà répondu à un appel à projet dans les arts visuels.

Disposer d'outils de communication à jour sur son travail (*CV, dossier artistique et texte sur sa démarche*).

Les participant.e.s seront invité.e.s à présenter leur projet et motivation de mobilité.

Si vous présentez un handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin d'envisager les adaptations nécessaires à votre accueil et à vos apprentissages.

Objectifs

Définir et présenter un projet de mobilité artistique à l'international adapté à ses attentes et ses enjeux professionnels (*pourquoi partir, où, quand, comment ?*)

Distinguer les différentes formes de mobilités artistiques, les acteurs et dispositifs de soutien à la mobilité internationale dans les arts visuels et repérer des partenaires potentiels à son projet (*financeurs directs ou indirects, acteurs et dispositifs de soutien à la mobilité...*)

Repérer les spécificités organisationnelles et légales de son projet de mobilité artistique (*cadre juridique, social, assurances*)

Communiquer avec plus d'aisance à l'oral et à l'écrit avec des interlocuteurs anglophones et :

- décomplexer et améliorer sa prise de parole en anglais pour être en mesure de mieux exprimer ses idées.
- adapter ses outils de communication en anglais (*book, CV, bio, budget, calendrier, etc.*)

Contenus

Jour 1

Accueil- Présentation.

Pourquoi partir ? Sens et utilité.

Seul.e ou en collaboration avec d'autres artistes, d'autres disciplines ?

Quelles conditions réunir pour réussir un projet de mobilité internationale en tant qu'artiste des arts visuels? Constitution d'une grille d'évaluation pour appréhender son projet.

=> Intervention d'un.e responsable institutionnel.le chargé.e des mobilités dans l'art puis discussion collective.

Etat des lieux des acteurs et dispositifs de soutien à la mobilité des artistes des arts visuels et sens qui anime les dispositifs existants (*au niveau local, national, et international, publique ou privé*).

Débriefing, bilan de la journée.

Jour 2

Accueil et présentation de la journée.

Identifier des réseaux opportuns à son projet de mobilité (*avant, pendant et après sa mobilité*).

*Icebreaker*¹— Usage spécifique de l'anglais pour l'activité artistique.

*Show and tell*²— Portfolio (*préparer son dossier artistique en anglais, rédiger son CV, sa bio*).

Débriefing, bilan de la journée.

Jour 3

Accueil et présentation de la journée.

Spécificités organisationnelles et légales des projets de mobilité artistique (*visa, permis de séjour, cadre social, fiscal, assurances, droits de douane, droits d'auteur à l'international etc.*).

*Icebreaker*¹ - Usage spécifique de l'anglais pour l'activité artistique.

*Show and tell*²

Rédiger une lettre de motivation, savoir planifier en anglais. Décrire (*champs esthétiques, relationnels, d'analyse d'oeuvres et de positionnements*).

Débriefing, bilan de la journée.

Jour 4

Accueil et présentation de la journée.

*Icebreaker*¹

Retour sur les projets de mobilité de chacun.e. / Budget.

Show and tell² – Entretiens (comment présenter son travail lors d'un rdv professionnel).

=> Intervention d'un.e responsable institutionnel.le chargé.e des mobilités dans l'art puis discussion collective.

Débriefing, bilan de la journée.

Jour 5

Accueil et présentation de la journée.

Icebreaker.¹

Show and tell² – Entretiens.

=> Entretien individuel avec un.e professionnel.le anglophone de l'art (en présentiel).

Bilan de la formation.

¹ *Icebreaker* : Jeu inclusif qui sert à « briser la glace », à mettre les participant.e.s à l'aise avec la pratique orale de l'anglais.

² *Show and Tell* : Séquences participatives de longueurs variables où se pratique l'anglais spécifique à la création artistique à l'oral et à l'écrit.

❖ Modalités pédagogiques

Basée sur les expériences et les projets de chacun, sur des situations professionnelles propres au monde de l'art, la majeure partie des échanges se déroule en anglais dans un dispositif immersif de mises en situations. Par différentes propositions d'écoutes, d'études de cas et de jeux de rôles, la formation propose un temps de travail encadré, alternant exercices collectifs et individuels. Des interventions extérieures d'experts rythment la formation (un.e commissaire d'exposition /un.e responsable institutionnel chargé.e des mobilités dans l'art /un.e artiste anglophone). Des ressources utiles sont distribuées en format imprimé et électronique.

❖ Évaluation des apprentissages

Au cours de la formation, les participants sont amenés à réaliser une grille d'évaluation d'un projet de mobilité internationale et au terme de la formation à remplir un questionnaire d'auto-évaluation. Un entretien individuel avec la formatrice en fin de formation, permet de réaliser un bilan individuel et personnalisé des acquisitions et des axes d'amélioration de chaque participant.e.

❖ Intervenants

Christine Laquet, *artiste des arts visuels*

Diplômée de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon et de l'École Cantonale d'Art de Lausanne (CH), Christine Laquet diffuse son travail dans un réseau national de galeries, musées et centres d'art de la scène française, et à l'international (Asie du Sud-Est, Brésil, Etats-Unis, Europe) dans des institutions telles que le Musée d'Art Contemporain A. Magalhaes (BR), la Biennale de Pyeong Chang (KR), le Zamek Culture Center (PL), la Bangkok University Gallery (TH) parmi d'autres. Bénéficiaire de différentes bourses de production et de recherche, l'oeuvre de C. Laquet est présente dans des collections privées et publiques, telles que le FNAC, des FRAC ou des artothèques. Elle intervient régulièrement dans des écoles et universités, et en 2014 elle obtient un Diplôme Universitaire de Formatrice en Anglais pour Adulte.

Des professionnels du monde l'art (artistes, galeristes, chargé de développement à l'international...) interviendront en présentiel ou en visioconférences.

❖ Lieu de la formation

Ateliers Bonus

39 rue Félix Thomas

44000 Nantes

❖ Frais pédagogiques

1 400,00€ (280€ X 5 jours) - 40€ de l'heure de formation.

⚠ Attention

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Prévoir deux mois pour effectuer vos recherches de financements.

Cette formation peut-être reportée voire annulée au plus tard 2 semaines avant son démarrage en raison d'un nombre insuffisant de participants <3.

❖ Contact

Renseignements, tarifs, financements et inscriptions : **Guylaine Brélivet - coordinatrice pédagogique**



06 83 82 88 02



contact@leafy.fr



https://leafy.fr

Leafy

Statut Association loi 1901 Siret 822 478 335 00018 Ape 8559A Formation continue d'adulte
Déclaration d'activités de formation enregistrement sous le n°52440796944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

